



1^{MA} SESSIONE URDINARIA DI U 2026
REUNIONE DI I 20 È 21 D'APRILE

1^{ère} SESSION ORDINAIRE DE 2026
RÉUNION DES 20 ET 21 AVRIL

N° 2026/O1/018

Question orale déposée au nom du groupe « Avanzemu »

OBJET : **CRISE ENERGETIQUE**

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Pour notre pays, la question énergétique revêt une importance majeure, accrue par les conséquences et les prévisions liées à un contexte international guerrier.

En juillet 2025, déjà dans l'attente d'une nouvelle PPE et d'une signature, nous vous interrogeons sur l'état des lieux, au sujet du binôme ressource électrique - ressource en eau. En septembre, nous vous questionnions en élargissant le spectre (avec SACOI 3), car l'heure était toujours, comme elle l'est encore, à parler d'autonomie politique et financière, posant de nouveau la problématique énergétique.

Il s'agissait pour notre groupe de vous proposer de rapprocher l'analyse de 2050 à une échéance plus raisonnable de 2035. Notre intérêt, le Monde de 2026 le confirme, commande une réflexion sur la nécessaire adaptation de votre plan au vu de la vitesse des évolutions environnementales et socio-économiques.

À ce jour, toutes ces questions restent en suspens. La crise énergétique actuelle, notamment portée sur les carburants, la deuxième en seulement deux ans, nous montre de façon cruelle la fragilité du système énergétique corse.

Nos interrogations de ce jour interviennent dans ce contexte, deux mois après la publication par le premier ministre de la France de la troisième programmation pluriannuelle fixant les grandes orientations énergétiques pour la prochaine décennie.

Si, par ailleurs, nous attendons avec beaucoup d'intérêt les conclusions et les pistes de la mission confiée par le gouvernement au député Paul-André Colombani sur

cette question des carburants, notre question regarde l'ensemble de la problématique énergétique.

Vous déclariez dans la presse le 16 février que la fameuse enveloppe dite "Borne" - du nom de l'ancienne Première ministre chargée de la Planification écologique et énergétique - d'un montant de 200 M€, négociée il y a trois ans, au moment du vote de la PPE, entre le conseil exécutif et le gouvernement, devait être signé en fin de semaine.

Le 10 avril dernier, le Premier Ministre a annoncé de nombreuses mesures de soutien à l'électrification. Ces mesures accompagneraient un mouvement déjà bien amorcé tel que l'avènement de voiture électrique qui connaît un développement croissant, particulièrement marqué en Corse.

Pour notre île, ces orientations gouvernementales auraient pour effet une réduction drastique de la dépendance aux énergies fossiles, autrement dit une meilleure maîtrise des coûts et des approvisionnements.

Cependant, cet optimisme de façade est contrarié par bon nombre d'observateurs avertis qui dénoncent le retard chronique de la Corse face aux prérequis indispensables à la réussite de cette évolution majeure.

En effet, le retard administratif de notre île dans ce domaine semble plus qu'évident et pénalisant car nous n'avons toujours pas validé notre PPE 2019-2028, alors même que toutes les autres îles travaillent déjà sur celle de 2038, après avoir validé celle de 2033. Nous accusons donc près de 10 ans de retard. Nous devons aussi prendre en compte les bouleversements climatiques qui contrarient, notamment, la production hydroélectrique.

Ici, 2026 nous engage chaque jour un peu plus dans deux nouvelles dépendances : celle des bioliquides et celle de la connexion au câble italien.

À ce rythme, peut-on réellement croire, chacun sachant que les besoins électriques de la Corse vont largement doubler d'ici 2040, à l'autonomie énergétique à court ou moyen terme ?

Prenons l'exemple d'Aiacciu, ce doublement des besoins pourrait intervenir dès 2032, avec la voiture électrique, les camions et bus électriques (en théorie obligatoire d'ici 2030), la sortie du gaz et l'électrification du port. En parallèle, les capacités locales de production resteront quasi inchangées avec la nouvelle centrale thermique du Ricantu à iso-puissance par rapport au Vazziu et malgré la modeste contribution du projet de petite centrale solaire de St Antoine porté par la ville.

Des black-out majeurs et répétés semblent donc inéluctables sur toute cette zone dans les prochaines années.

Autant dire que si ce scénario probable se répète, cela va considérablement impacter très vite la vie des Corses ainsi que l'économie territoriale, aussi bien en hiver qu'en été...

En conclusion, nous vous demanderons quelle visibilité sur la PPE 2028 ; sur la STEP de Sampolu que nous attendons depuis plus de 20 ans ; sur les plans d'action de MDE (maîtrise de la demande de l'énergie), notamment pour la sortie gaz, pour laquelle l'Etat a libéré 200M€ de budget supplémentaire ; sur la sécurisation en

termes de renforcement significatif du réseau et sur les projets prêts à démarrer dans l'hydrogène ?

Quel est l'avancement de la prochaine PPE que vous évoquez depuis près de 3 ans, notamment du plan 1 GWc de solaire que vous avez annoncé en octobre ?